



PREFET DES ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE

COMMUNE DE
SAINT-MARTIN-DE-BROMES

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES NATURELS PREVISIBLES

APPROBATION

**CARTE DES
ENJEUX**

Echelle : 1 / 10000

Vu pour être annexé à l'arrêté préfectoral

n° 2014-295-0026

du 22 octobre 2014

SERVICE INSTRUCTEUR
DIRECTION DEPARTEMENTALE DES TERRITOIRES

REALISATION
SOCIETE D'INGENIERIE DES MOUVEMENTS DE SOLS ET DES RISQUES NATURELS
(IMSRN)

Novembre 2014

Enjeux de zonage	Enjeux localisés	Axes de communication
Zone urbanisée (village ancien)	Mairie	Route principale
Zone urbanisée (extension de noyau urbain ancien)	Etablissement scolaire (école, collège, lycée, ...)	Route secondaire
Zone urbanisée (activités touristiques)	Infrastructure du réseau AEP (réservoir, station de pompage, STEP, ...)	
Zone agricole	Infrastructure du réseau EDF (poste électrique, transformateur, ...)	
Zone naturelle	Eglise, chapelle, cimetière	
Zone d'urbanisation future (habitat)	Terrain de sport	
Zone d'urbanisation future (activités touristiques)	Loisirs (musée, centre équestre, ...)	
		Limite communale

